

## AVIS DE MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

### Avis est donné de ce qui suit :

Afin de se conformer aux exigences législatives qui lui sont applicables, et notamment le *Règlement sur les politiques de confidentialité des organismes publics recueillant des renseignements personnels par un moyen technologique*, la MRC de Matawinie doit apporter certaines modifications à sa *Politique de confidentialité*.

### Modifications à la Politique de confidentialité

La MRC de Matawinie procède à la révision de sa *Politique de confidentialité*. Cette mise à jour vise à garantir que la *Politique de confidentialité* soit rédigée en langage simple et clair et qu'elle contienne, au minimum, les informations suivantes :

- 1° le nom de l'organisme public qui recueille les renseignements personnels et, dans le cas où les renseignements sont recueillis par un tiers au nom de l'organisme public, le nom de ce tiers;
- 2° une description des renseignements personnels recueillis;
- 3° les fins auxquelles les renseignements personnels sont recueillis;
- 4° les catégories de personnes qui, au sein de l'organisme public, ont accès aux renseignements personnels;
- 5° les moyens par lesquels les renseignements personnels sont recueillis;
- 6° le cas échéant, une description des mesures pouvant être prises afin de refuser la collecte des renseignements personnels et les conséquences possibles de ce refus;
- 7° le cas échéant, une mention relative aux moyens technologiques disponibles pour que la personne concernée par les renseignements personnels puisse consulter ou rectifier ces renseignements;
- 8° une mention relative aux droits d'accès et de rectification prévus par la Loi, de même que le nom du responsable de la protection des renseignements personnels de l'organisme public et les coordonnées permettant de communiquer avec lui;

9° le cas échéant, le nom des tiers ou des catégories de tiers à qui il est nécessaire de communiquer des renseignements personnels aux fins visées au paragraphe 3, en précisant ces renseignements ou les catégories de renseignements et ces fins;

10° le cas échéant, une mention quant à la possibilité que les renseignements personnels soient communiqués à l'extérieur du Québec;

11° une brève description des mesures prises pour assurer la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels;

12° une mention du droit de la personne concernée par les renseignements personnels de se prévaloir du processus de traitement des plaintes relatives à la protection des renseignements personnels prévu dans les règles de gouvernance de l'organisme public à l'égard des renseignements personnels publiés en vertu de l'article 63.3 de la Loi;

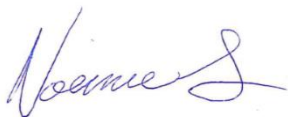
13° les coordonnées de la personne, de l'organisme concerné ou d'une unité administrative de ce dernier à qui toute question relative à cette politique de confidentialité peut être soumise;

14° la date de son entrée en vigueur et la date de sa plus récente mise à jour, le cas échéant.

Il est possible de consulter la version précédente de la *Politique de confidentialité* et l'avis de modification dans la section dédiée à la Politique de confidentialité sur le site internet de la MRC Matawinie à <https://mrcmatawinie.org/>.

Le *Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* a été consulté concernant la présente *Politique* en date du 1<sup>er</sup> décembre 2025. Les modifications à la *Politique de confidentialité* seront adoptées par le Conseil de la MRC à la séance ordinaire du 10 décembre 2025 et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Donné à Rawdon, ce 2 décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Noémie S.', is positioned above the printed name and title of the signatory.

Me Noémie Ladouceur-Fournelle LL.B.  
Directrice des services juridiques  
Responsable de la protection des renseignements personnels